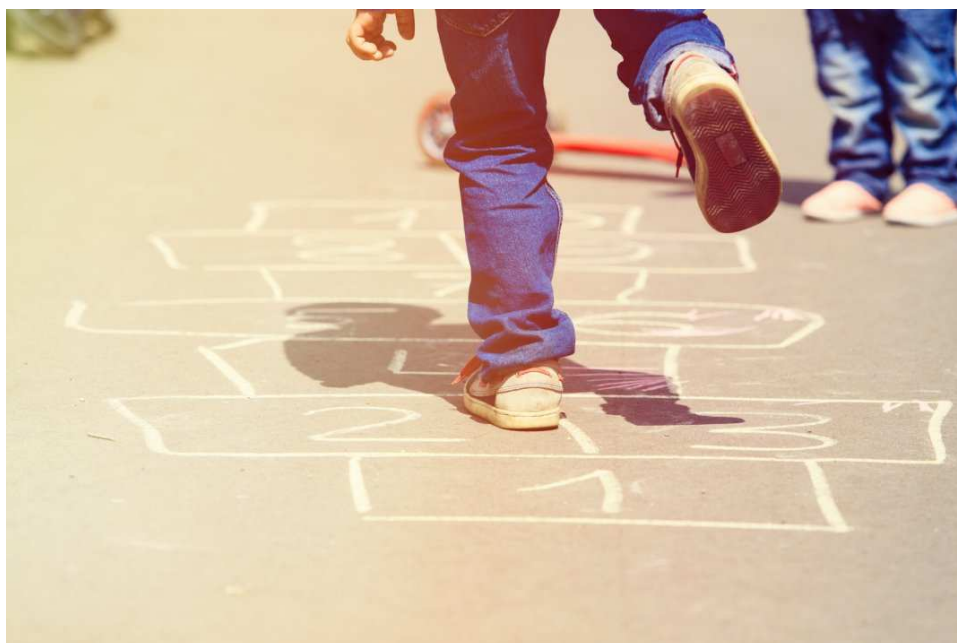


Éducation : ce que propose l'Unesco pour "maintenir les avancées" sur...

4-5 minutes

L'éducation fait partie des "facteurs clés de l'égalité des genres" sur lesquels l'Unesco lance, le 30 juin 2021 lors du Forum Génération Égalité, "une série d'engagements concrets" afin "de réaliser des progrès tangibles [...] au cours des cinq prochaines années". Dans le sillage de la crise sanitaire, l'organisation s'engage à fournir à 28 millions d'élèves de plus de 80 pays "un accès à un enseignement et un apprentissage de qualité, qui encouragent l'égalité des genres". Elle publie un [rapport](#) faisant état d'une "promesse non tenue : 12 années d'enseignement pour toutes les filles".



L'Unesco publie une série de recommandations en faveur de la scolarisation des filles, dans le sillage de l'épidémie de Covid-19.

"L'accès à l'éducation des femmes et des filles est une priorité pour l'Unesco", rappelle le 30 juin 2021 la directrice générale de l'Unesco Audrey Azoulay, soucieuse également de renforcer "leur accès aux formations scientifiques". Selon l'organisation, en raison de la pandémie de Covid-19, 767 millions de filles ont été touchées

par la fermeture des écoles, 11 millions d'entre elles pourraient ne jamais retourner en classe.

Désormais, il convient, selon l'organisation, de "veiller à ce que les avancées obtenues par les pays du monde entier en matière d'égalité des genres soient maintenues, notamment dans le domaine de l'éducation". Selon un [rapport](#) de l'Unesco mis en ligne le 30 juin, le pourcentage des filles entièrement scolarisées en termes d'enseignement primaire a atteint 87 %, soit près de 20 points de pourcentage de plus qu'il y a 25 ans.

Dans son rapport, l'Unesco formule une série de recommandations, en écho avec la récente "Déclaration sur l'éducation des filles : se relever après la crise de la Covid-19 et débloquent le programme 2030" des pays du G7 (1). En ce sens, les gouvernements doivent investir dans différents "domaines critiques [...] pour que toutes les filles puissent suivre un cycle complet d'éducation de base d'ici 2030", estime l'Unesco :

- collecte, analyse et utilisation des données relatives à l'éducation des filles afin de disposer d'une "base solide pour l'élaboration des politiques"
- élaboration de plans pour le secteur de l'éducation tenant compte des questions de genre "pour que les systèmes éducatifs puissent faire évoluer" ces rapports
- élaboration de matériels d'enseignement et d'apprentissage tenant compte des questions de genre, en veillant "à ce que les femmes et les filles soient représentées de manière équitable dans les programmes et les manuels scolaires, et faire en sorte que les supports pédagogiques ne comportent ni préjugés ni stéréotypes"
- personnel éducatif et féminin, en "nombre suffisant" et "à tous les niveaux d'enseignement" ainsi qu'aux postes de direction
- accessibilité économique, avec la réduction des "coûts directs et indirects pesant sur les familles"
- nutrition, assainissement et hygiène, avec notamment l'installation de toilettes non mixtes et des dispositifs nécessaires à la gestion de l'hygiène menstruelle
- prévention de la violence liée au genre en milieu scolaire, en adoptant une approche globale tant au niveau de l'école que de la communauté

- éducation complète à la sexualité, avec un apprentissage destiné aux filles et garçons relatif aux "comportements sûrs et sains" et à la façon de "se respecter mutuellement"
- dans le contexte Covid, adoption d'une "approche systématique de la réouverture des écoles, en donnant la priorité aux actions visant à rescolariser toutes les filles" et en promouvant "une approche intégrée et coordonnée tenant compte des besoins globaux des filles en matière d'éducation, de santé et de protection".